

Conseil d'école Louis Babin du 25 Octobre 2012

Etaient présents à cette réunion :

- M Ducrou, directeur de l'école,
- Mlle Fauchoux, Badens, Cros, Mmes Pluot, Legroux et Delaunay, enseignantes
- Mme Gibier, responsable du service scolaire, mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon
- Mmes Ledoux, Le Bot et M Guinée, délégués parents d'élèves AGPE

Cette réunion a débuté à 19h par un tour de table des personnes présentes.

1. Effectifs – Rentrée scolaire – mesure de déblocage

L'école comptait fin septembre un effectif de **194 élèves sur 8 classes** (42 CP, 46 CE1, 46 CE2, 33 CM1 et 27 CM2). La répartition dans les classes est la suivante:

Cycle 2 : CP : 26 - CP/CM1 : 16+6 - CE1 : 24 - CE2 : 22

Cycle 3 : CE2 : 23 - CE2 : 23 - CM1 : 27 - CM2 : 27

A noter que la mesure de fermeture différée de la 8ème classe a été levée par l'Inspection d'Académie la veille de la rentrée, à 17h. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés depuis un an pour éviter que cette 8ème classe ne ferme.

2. Affichage listes classes

L'année prochaine et pour éviter que les parents ne perdent du temps à chercher la classe de leurs enfants le jour de la rentrée scolaire, la proposition retenue est d'imprimer en grand (format A4 ou A3) le niveau de la classe au-dessus de la liste des élèves.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est initialement issu d'un modèle de règlement de type départemental fourni par l'Inspection Académique puis a été adapté au fonctionnement propre de l'école.

Il est apporté des précisions cette année à ce règlement, notamment :

- le cadre général des sorties de classe, ainsi que la vigilance concernant les sorties de classe pour les élèves de CP et CE1.

- si les parents qui devaient venir chercher leur enfant ne sont pas là, l'enfant pourra rester dans l'enceinte de l'école : à la cantine le midi, au centre le soir.

- un rappel à la loi, concernant toute violence (verbale, écrite ou physique) envers l'équipe éducative y est mentionné.

Le nouveau règlement intérieur est lu et accepté par le conseil d'école. Il sera distribué aux parents par le biais des cahiers de correspondance. Il sera lu et expliqué en classe aux élèves.

Ce règlement est aussi disponible sur le site internet de l'école à l'adresse :

<http://www.ec-babin-st-germain-arpajon.ac-versailles.fr/>

RAPPEL : toute absence doit être signalée à l'école le matin même de l'absence (téléphone ou mot) et doit ensuite être notifiée au retour de l'enfant par un mot écrit des parents.

Merci de laisser un message sur le répondeur téléphonique (numéro disponible sur le cahier de correspondance des enfants) pour toute correspondance, et en particulier pour signaler l'absence d'un élève.

4. Etude

Mme Gibier confirme que la 4ème étude ouvrira le lundi 12 novembre. Tous les enfants en attente pourront donc intégrer cette 4ème étude. Elle rappelle les difficultés qu'il a pu y avoir cette année, avec notamment l'arrêt de la mesure gouvernementale permettant la

défiscalisation des heures supplémentaires (par conséquent, un certain nombre d'enseignants ne souhaitent plus prendre en charge l'étude) et le recrutement de 18 personnes sur la commune pour encadrer les études (avec des contraintes diverses de recrutement).

Le forfait à payer pour un mois d'étude a augmenté cette année, de manière à aligner ce tarif sur celui du centre. Il est rappelé que l'étude n'est pas une garderie mais doit profiter aux enfants qui ont des soucis pour se faire aider à la maison pour leurs devoirs.

Le mélange des niveaux scolaires au sein de chaque étude est volontaire de façon à rendre plus efficace l'encadrement de l'adulte en charge de l'étude.

Un mot a été distribué dans tous les cahiers de correspondance des enfants pour annoncer l'ouverture de cette 4ème étude.

5. Pré-inscriptions et prépaiement

La mairie met en place le système de pré-inscriptions et prépaiement pour la cantine et le périscolaire. Mme Gibier distribue un nouveau guide à ce sujet. Il sera distribué rapidement aux parents. Ce guide avait été demandé par les parents d'élèves de façon à clarifier les pré-inscriptions auprès des parents.

Il est à noter qu'une permanence téléphonique a été mise en place tous les matins pour que les parents puissent donner toutes les modifications de pré-inscription. Les fiches de pré-inscriptions sont désormais disponibles en différents points de distribution (y compris par téléchargement) ; ces fiches peuvent être remises par différents moyens (y compris par email ou par dépôt dans la boîte aux lettres du Service Scolaire).

D'une manière générale, Mme Gibier indique que le système sera testé et mis en place tel quel dès janvier 2013, quitte à apporter des modifications plus tard en cas de dysfonctionnement.

6. Prévention des jeux dangereux et intervention école

Le Major Rodrigues du Commissariat d'Arpajon et spécialiste dans la prévention des jeux dangereux est intervenu dans toutes les classes de l'école Babin pour une sensibilisation auprès des élèves. Le message n'a évidemment pas été le même suivant le niveau des classes.

Une réunion d'information organisée pour les parents au sein de l'école le jeudi 25 à 18h a permis à M. Rodrigues d'expliquer son travail auprès des enfants et des enseignants ainsi que de répondre aux questions des parents, en présence d'une grande partie de l'équipe enseignante. Malheureusement, seulement 4 parents se sont déplacés !

7. Sortie des élèves à 16h40 - 18h

Le sujet a été abordé avec le règlement intérieur de l'école (voir paragraphe 3.).

8. Photos de classe

Les photos de classe ont été réalisées cette année par un nouveau photographe.

Même si cela n'avait pas été indiqué sur la note accompagnant les photos, il était possible de n'acheter que la photo de classe et ce pour la somme de 8 Euros. L'année prochaine, il sera rajouté une note explicite à ce sujet.

9. Programme « éco école » - Comité de suivi

Toujours dans le cadre de la labellisation éco-école et après le travail accompli les années passées sur le gestion des déchets et l'économie d'énergie, l'action choisie pour cette année 2012-2013 est sur le thème de l'**alimentation** (alimentation bio, équilibre alimentaire, problématiques alimentaires globales ...). Interviendront au cours de l'année la conseillère diététicienne ainsi que le cuisinier de la cuisine centrale.

Un diagnostic sur l'alimentation est en cours d'élaboration dans les classes. Les délégués remonteront en novembre les actions à venir.

Une première réunion du comité de suivi a permis de cerner le projet. Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site internet de l'école :

<http://www.ec-babin-st-germain-arpajon.ac-versailles.fr/spip.php?article194>

10. Projets de classe – Manifestations de l'année

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Cette association nationale garantit la grande majorité des comptes des écoles de France. L'école rend ses comptes fin Août à l'OCCE qui les vérifie et les valide auprès de la cour des comptes. Les comptes sont gérés à partir du « cahier de comptabilité » de l'OCCE.

Les rentrées de la coopérative sont dues exclusivement aux recettes des manifestations organisées par l'école et par les dons des parents. M Ducrou rappelle à cette occasion que les dons n'ont aucun caractère obligatoire et que leur montant est libre.

Les bénéfices des manifestations de l'école sur l'année scolaire écoulée vont permettre d'apporter une aide efficace sur les projets à venir.

Les projets de classe de cette année sont :

- Le marché de Noël aura lieu le 14 décembre 2012, de 16h40 à 18h15
- Un loto sera organisé cette année à la salle Olympes de Gouge le 22 Février 2013
- La fête de l'école aura lieu le 22 juin 2013
- Une musicienne intervenante (Dumiste) viendra dans 2 classes (CE1 et CM2) d'octobre à avril pour des apprentissages divers. Au programme pour la classe de CE1 : chant sur le thème de l'alimentation et de la peur. Pour la classe de CM2 : création vocale et instrumentale sur le thème de la peur ; étude de fables de la fontaine ...
- Déplacement à la bibliothèque pour des présentations de livres.
- La classe CE2 de M Ducrou partira en classe transplantée du 15 au 20 avril aux Amanins (sud de Valence) pour une immersion 100% écologique : jardinage, plantation, vie des animaux, alimentation, production locale, développement durable et mise en action concrète. La mairie prend en charge 2142 euros, la coopérative 2000 euros, et chaque famille règlera 220 euros pour son enfant
- Suite à un courrier réalisé par les élèves de CM2 de Mlle Faucheux et à l'attention de M. Gué, élu au scolaire, la classe vient de recevoir un bac à roulettes. Les enfants pourront amener de chez eux des déchets verts, alimentaires et les y déposer le matin, et ce pour l'Espace Nature et son composteur.

De plus, et comme chaque année, l'école participera activement au Salon du livre de jeunesse qui se déroulera du 18 au 24 Mars 2013. Le thème du Salon du livre est cette année « Frousse, Trouille et Chocotte ».

Le prochain conseil d'école aura a priori lieu le jeudi 28 mars 2012.

Compte rendu effectué avec l'aide des délégués de parents d'élèves.

Le Directeur

Patrice DUCROU